

CHRONIQUE DIOCESAINE

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, en date du 31 août 1887, ont été nommés :

M. J. Laporte, vicaire à Sainte-Brigide ; M. Aristide Meunier, vicaire au Sacré-Cœur ; M. A. Dufour, vicaire à Saint-Vincent de Paul ; M. E. Prieur, vicaire à Notre-Dame de Grâce ; M. G. Charette, vicaire à Saint-Michel ; M. J. Robillard vicaire à Lachine ; M. A. Lajeunesse, vicaire à Sainte-Cécile ; M. Antoine Clermont, vicaire à Joliette ; M. J. Z. Gervais, vicaire à Sainte-Scholastique ; M. J. U. Brulé, vicaire au Sault-au-Récollet ; M. F. Parizeau, vicaire à Saint-Jacques de l'Achigan ; M. R. Lamarche, vicaire à Saint Louis de Gonzague.

M. l'abbé N. Bruchési, ci-devant vicaire à Saint-Joseph de Montréal, vient d'être appelé à l'archevêché où il demeure.

On a reçu à l'archevêché une lettre de Mgr de Montréal qui annonce, qu'après un heureux voyage, Sa Grandeur est arrivée en parfaite santé à Saint-Boniface où elle est l'hôte de Mgr Taché.

La Sacré Congrégation des Rites vient d'adresser à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal les *Lettres Rémissoriales*, qui prescrivent la continuation du Procès *ne Pereant*, dans la cause de béatification et canonisation de la vénérable Mère Bourgeoys, fondatrice des sœurs de la congrégation de Notre-Dame à Montréal.

On nous informe de Rome que les écrits de Mère d'Youville, fondatrice des sœurs de Charité (Sœurs Grises) de cette ville, sont parvenus à la Ville Eternelle, et qu'ils sont soumis aux théologiens du cardinal *Ponent* dans la cause. Le sommaire dans cette cause est déjà imprimé, et l'*Information* se poursuit actuellement.

MM. Perrault et Mesnard viennent de recevoir la lettre suivante :

“ Séminaire de Québec,

“ 6 septembre 1837.

“ MESSIEURS,

“ Nous venons de recevoir le rapport du jury qui avait été chargé d'examiner les plans de MM. les architectes, qui ont bien voulu prendre part au concours proposé par le séminaire de Québec, relativement aux édifices à élever à Montréal pour la succursale de l'Université Laval.

“ J'ai le plaisir de vous annoncer, Messieurs, que vous avez été les concurrents les plus heureux et que le jury a mis votre projet au premier rang.